



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



DECLARATION MINISTERIELLE SUR LA GRANDE MURAILLE VERTE

Nous, Ministres, représentants les Etats membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte ci-après : Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan et Tchad ;

Fortement préoccupés par la situation sanitaire mondiale actuelle marquée par la pandémie de la COVID-19, dont les conséquences socio-économiques à court, moyen et long terme auront en outre un impact écologique certain ;

Rappelant que l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région du Sahel passe nécessairement par des efforts conjugués dans les domaines de la sécurité et du développement économique accompagnés de mesures sociales ;

Reconnaissant la vulnérabilité des agricultures sahéennes liée à la dégradation des terres, l'impact de la sécheresse et les besoins importants de la région en matière d'adaptation aux changements climatiques, et tout particulièrement d'adaptation de ses systèmes agro-sylvo-pastoraux dont la productivité est fortement affectée par le réchauffement climatique ;

Rappelant qu'au Sahel, l'agroécologie, un outil de gestion durable des terres, représente un des plus grands potentiels de réduction à court terme des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre la désertification et de conservation de la biodiversité et de réduction de l'impact de la sécheresse ; **et rappelant également** les défis majeurs de sécurité alimentaire, d'éradication de la pauvreté et d'insuffisance des ressources en eau que doivent relever les pays membres à l'horizon 2030 ;

Convaincus à ce titre que la réalisation de l'Initiative de la Grande Muraille Verte représente une des meilleures réponses pour atténuer les effets de la crise économique à travers la mise en œuvre de nos cibles de neutralité en matière de dégradation des terres, la création d'emplois verts décents, notamment pour les femmes et les jeunes en milieu rural, et les risques liés à l'insécurité, la pauvreté, la fragilité des écosystèmes et des changements climatiques ;

Notant que, en dépit des multiples défis, le Sahel et les pays membres sont aussi une terre d'opportunités, reposant sur des ressources naturelles productives, un patrimoine culturel riche avec une population jeune réceptive aux progrès technologiques et qui aspire à une transformation positive de la région ;

Notant que le bien être humain et la santé des communautés sont intrinsèquement liés à la capacité de production et à la résilience des écosystèmes, souvent seule source de revenus des populations rurales ;

Saluant la publication du rapport d'étape sur la « Grande Muraille Verte : Etat de mise en œuvre et perspectives à l'horizon 2030 », préparé avec le soutien de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et se félicitant que l'Initiative de la Grande Muraille Verte ait permis, à ce jour, de restaurer environ 20 millions d'hectares, tout en créant 117,000 emplois directs ;

Exprimant notre reconnaissance aux partenaires techniques et financiers de la Grande Muraille Verte, y compris les agences techniques et les institutions de financement multilatérales et bilatérales pour leur engagement et leur soutien actuels et renouvelés ;

Faisons la déclaration suivante :



1. Nous réaffirmons que la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte est, et demeure une priorité pour chacun de nos onze pays membres. Nous réitérons notre vision commune de faire de la Grande Muraille Verte un des leviers pour la reprise économique post-COVID, pour l'atteinte des objectifs de développement durable, de l'Agenda 2063 et de l'Accord de Paris dans nos pays respectifs.
2. Nous lançons un appel à tous nos partenaires afin d'apporter un appui soutenu et multiforme aux efforts déployés par les pays membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, étant entendu que la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte constitue une priorité de nos Etats pouvant ainsi contribuer à créer des emplois, de la richesse et de la prospérité.
3. Nous exhortons les partenaires au développement à conjuguer leurs efforts et leurs initiatives en vue de contribuer à faciliter une mise en cohérence des interventions visant, entre autres, la réduction de la pauvreté, la restauration des écosystèmes, l'adaptation et/ou, l'atténuation aux changements climatiques, l'autonomisation des femmes, la lutte contre l'immigration économique irrégulière et la création d'emplois en milieu rural.
4. Nous sollicitons et encourageons nos partenaires, notamment le Fonds Vert pour le Climat, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Fonds pour l'environnement mondial, le Groupe de la Banque mondiale, l'Union européenne, le Groupe de la Banque africaine de développement, ainsi que l'Agence française de développement et les autres partenaires bilatéraux intéressés à accompagner nos Etats à développer un programme –cadre sur la Grande Muraille Verte. Nous appelons d'autres partenaires, en particulier les agences des Nations–Unies ainsi que les organisations régionales et internationales à participer activement à ce programme-cadre.
5. Nous invitons également le secteur privé à contribuer significativement à la réalisation de l'Initiative de la Grande Muraille Verte. Nous nous engageons, à cet effet, à appuyer le principe d'un financement public et privé plus important, plus efficace et plus efficient.

Fait le 7 septembre 2020

Signé par S.E Mme Marieme Bekaye, ministre de l'Environnement et du Développement durable de la Mauritanie, Présidente du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte au nom des Ministres des États membres :

- République du Burkina Faso S.E. M. Batio Bassiere
- République de Djibouti S.E. M. Mohamed Abdoukader Moussa
- République de L'Erythrée S.E. M. Tesfai Ghebreselassie
- République démocratique fédérale d'Éthiopie S.E. Prof. Fekadu Beyene
- République du Mali S.E. M. Mamadou Gakou (Secrétaire Général représentant le ministre de l'environnement)
- République Islamique de Mauritanie S.E. Mme. Marieme Bekaye
- République du Niger S.E. M. Almoustapha Garba
- République fédérale du Nigeria Nigeria S.E. M. Mohammad Mahmood Abubakar
- République du Sénégal S.E. M. Abdou Karim Sall
- République du Soudan S.E. M. Abdelgadir Mohamed Ahmed Turkawi
- République du Tchad S.E. M. Brahim Mahamat Djamaladine

